

Association Etudiante  
du CEGEP de St. Laurent  
625 BOUL. STE-CROIX  
VILLE ST-LAURENT H4L 3X7

ASSEMBLEE GENERALE du 21/10/86

P.V.

Date: 21 octobre 1986

Lieu: salle Emile Legault

Heure: 10 h.

ASSEMBLEE GENERALE (21 oct. 1986)

Le déroulement de l'assemblée, prévu pour le point 1 de l'ordre du jour, a été présenté par Diane GAGNON. Suite à cela, au point 2, on procède à l'élection du présidium. On propose Pierre Léonard (chef du syndicat des professeurs) comme président, ce qui est secondé par Lyne Lebeau. Ryofa Chung est proposée comme secrétaire de l'assemblée, ce qui est secondé par Tiffany Oschmann. Les deux candidats sont élus à l'unanimité pour les postes du présidium. Pierre Léonard passe donc au deuxième sous point, qui consiste à l'adoption de l'ordre du jour. Daniel LAUZON propose, Alain BIGRAS seconde l'ordre du jour qui suit:

1. Déroulement de l'Assemblée générale.
2. Election du présidium
  - 2.2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Situation actuelle au niveau national.
4. Présentation des revendications.
5. Présentation du plan d'action.
6. Comité plénier\*
7. Vote
8. Varia.

\*Un amendement a été porté au point 6, qui limite la durée de la plénière à un temps maximum de 45 minutes. Proposé par Alain Bigras, secondé par Normand Avon.

L'ordre du jour, de même que l'amendement, est adopté à l'unanimité. On passe au point 3 sur la situation nationale, qui est présenté par Jean Pierre PAQUET, secrétaire général de l'ANEQ. Un compte-rendu sur les intentions gouvernementales face au financement dans l'Education est donné, de plus qu'un court historique du mouvement étudiant, de ce que les manifestations, grèves étudiantes ont donné et prouvé leur force de par le passé.

Olivier DROLET, à la suite du point 3, présente la plate-forme de revendications, de même que ses trois priorités. Qui sont: 1) Maintien du gel des frais à l'université; 2) Gratuité scolaire au niveau collégial; 3) Réforme en profondeur du régime de Prêts et Bourses. Ces points ayant déjà été adoptés lors de la dernière assemblée générale (2 octobre '86), on ne passe pas au vote.

Au point 4, Lyne LEBEAU introduit la présentation du plan d'action, dans le but de revendiquer nos trois priorités citées ci-haut. Le plan d'action consiste à partir en GREVE GENERALE ILLIMITEE dès qu'il y ait vingt associations étudiantes détenant un mandat effectif à cela. L'objectif étant d'atteindre les bureaux administratifs du gouvernement afin de créer un blocus, ce qui rendrait ce dernier dans un état de défensive et l'obligerait à répondre sous notre moyen de pression. C'est dans le cadre de l'OPERATION ACCESSIBILITE que les diverses régions du Québec regrouperaient en une seule force les associations déterminées à l'application de nos priorités. Le mouvement étudiant le plus fort depuis longtemps, le dernier remontant à '78.

Suit le comité plénier. La discussion porte <sup>sur</sup> le plan d'action. Certains suggèrent des moyens de pression moins radicaux, mais aucune proposition n'est faite à cet effet. Dans les interventions contre, on note surtout une peur de perdre la session. On répond qu'il est impossible d'annuler une session complète, de même que pour la question des prolongations, c'est discutable avec l'administration du cégep.

On passe au point 7. Le vote.

1. L'AECSL <sup>proposé</sup> ~~proposé~~ que les étudiants/es partent en GREVE GENERALE ILLIMITEE dès que 19 associations étudiantes obtiennent un mandat effectif pour cela, dans le but d'appuyer nos trois revendications.

Proposé par Sylvain LAPLANTE  
Secondé par Alain LAROSCHELLE

Amendement:

...A L'exception des cours du soir et des stages.

Proposé par Alain CARVEL  
Secondé par François BONOMME

Second amendement:

Que le vote soit scindé en 2 parties; cours du soir puis stages.

Proposé par Jean-François FOURNIER  
Secondé par James MENARE

ADOPTE PAR LA MAJORITE SIMPLE

Lyne LEBEAU demande le vote.

ADOPTE PAR LA MAJORITE SIMPLE.

VOTE

Amendement

P.: ...A L'exception des étudiants/es du soir.

REJETE PAR LA MAJORITE

P: ...A l'exception des étudiants/es qui doivent faire des stages.

ADOPTE PAR LA MAJORITE

Proposition principale

Que les étudiants/es de St-Laurent partent en grève générale illimitée dès que 19 associations étudiantes autre que la nôtre obtiennent un mandat effectif à cela, dans le but d'appuyer nos trois revendications.

ADOPTE PAR UNE MAJORITE DE 90%

8. VARIA

On amène une dernière proposition.

Pour appuyer l'UQAM, Montmorency et le Vieux-Montréal, on propose que le cégep Saint-Laurent parte en grève limitée (jusqu'à vendredi) la journée même, dans le but de déclencher le mouvement. ~~entre~~

Proposé par Stéphane CASTONGAY  
Secondé par Diane GAGNON

ADOPTE PAR LA MAJORITE

---

P.s.: A partir de ce moment, la grève est déclenchée. Il est à noter que le lendemain matin, d'autres asso. se sont jointes à nous. De sorte que le 23, nous étions 20,